



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Ardennes"



FONDS DE SOLIDARITÉ

RANC PHIANC

Données au 15/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 15 129 263 281 euros

Nombre d'aides : 6 990 549

Nombre d'entreprises : 1 958 869

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 937 025 650 euros

Nombre d'aides: 409 868

Nombre d'entreprises : 126 933

Niveau Départemental : Ardennes

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 34 233 844 euros

Nombre d'aides: 16 814

Nombre d'entreprises : 5 154



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

PHI ANC

Données au 29/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 131 514 753 255 euros

Nombre de prêts : 647 847

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 7 605 119 154 euros

Nombre de prêts : 44 757

Niveau Départemental : Ardennes

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 225 598 902 euros

Nombre de prêts : 1 442



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 04/02/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 339 929 392 euros

Nombre de reports : 111 003

Niveau Régional : Grand Est



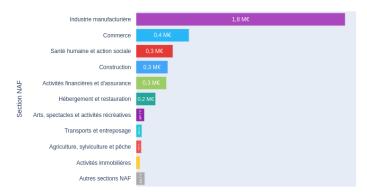


Montant total: 172 103 179 euros

Nombre de reports : 6 278

Niveau Départemental : Ardennes

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 458 754 euros

Nombre de reports : 175



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Grand Est





Montant total: 65 391 323 euros

Nombre d'aides: 79 739

Niveau Départemental : Ardennes

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 275 712 euros

Nombre d'aides: 4 190



ACTIVITÉ PARTIELLE

PANC MANCE

Données au 19/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement.

Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National

novembre 2020



Niveau Régional : Grand Est

